Le cinquantenaire de l'anarchisme

Le document que nous publions ci-après peut être considéré comme l'acte de naissance de l'anarchisme. Entendons-nous bien. L'idée anarchique avait été formulée précédemment dans plusieurs écrits et réunions – et tout homme préconisant dans tel ou tel domaine de la vie l'entière liberté est en quelque sorte notre collaborateur – mais jamais l'ensemble de nos doctrines n'avait été présenté d'une façon plus précise et efficace. Chacun comprend aujourd'hui que la scission de la Haye, sanctionnée à Saint-Imier, avait des causes et des raisons autrement profondes que les polémiques personnelles. C'est pourquoi nous n'entendons pas nous arrêter même sur la plus importante de toutes ces polémiques, celle entre Marx et Bakounine. L'histoire impartiale a déjà rendu entièrement justice à ce dernier.

Deux doctrines, deux conceptions bien opposées du mouvement social se sont trouvées en présence dans la première Internationale, et la scission qui en est résultée nous paraît devoir être définitive. La pensée libertaire est absolument inconciliable avec la pensée autoritaire. Nous le sentons en toutes circonstances et il ne sert à rien de le regretter. Même et surtout aux jours des grands soulèvements révolutionnaires, nous devons rester les ennemis déclarés et décidés de tout procédé gouvernemental, si nous ne voulons trahir la cause de l'émancipation intégrale qui est la nôtre.

Depuis cinquante ans, depuis les inoubliables résolutions de Saint-Imier, un mouvement anarchiste international existe, auquel les faits n'ont cessé de donner raison. Certes nous avons été insuffisants à l'énorme tâche qui nous incombe, mais il est nettement prouvé que c'est uniquement sur les bases indiquées par nos aînés que l'œuvre de défense, de résistance et de victoire du prolétariat est possible. Que reste-t-il des

triomphes électoraux avec lesquels le monde du travail a été si odieusement trompé ? Qu'il nous suffise de rappeler ici le dernier en date, le triomphe tant exalté du Parti socialiste italien, aboutissant au… *fascismo*, à la réaction la plus sauvage et la plus sanglante.

Nous n'entendons pas commenter ici toutes les résolutions de Saint-Imier; mais il en est une qu'il importe de souligner en passant. En opposition à la fameuse « dictature| du prolétariat », prônée par Marx et les blanquistes, les anarchistes déclaraient « que toute organisation d'un pouvoir politique soi-disant provisoire et révolutionnaire ne peut être qu'une tromperie de plus et serait aussi dangereuse pour le prolétariat que tous les gouvernements existant aujourd'hui ». Ici encore, l'expérience russe est venue confirmer entièrement nos prévisions.

Rien de plus regrettable, à mon avis, qu'un certain flottement qui s'est produit parmi nous à propos de ladite dictature. Dès la première heure, en novembre 1917, nous aurions dû affirmer notre opposition à tout nouveau pouvoir politique, en expliquant bien son caractère. Toute justification de notre part du bolchevisme était absurde et le *fait* dictature ne devait pas nous en imposer davantage que le *fait* guerre. L'une et l'autre se sont révélées impuissantes à atteindre les buts visés, nonobstant le monopole et l'emploi de tous les moyens. Inutile d'ajouter que ces buts ne sont d'ailleurs pas les nôtres.

Les camarades en Suisse se préparent à commémorer dignement le cinquantenaire du Congrès de Saint-Imier. La période de crise et de réaction que traverse le monde entier ne leur permet guère d'organiser une grande manifestation internationale, mais ils veulent néanmoins contre toute confusion ou équivoque, contre tout abandon de principes, affirmer leurs convictions profondes, leur espoir dans la libre solidarité, leur décision de poursuivre le lutte.

L’anarchisme toujours vaincu matériellement est déjà vainqueur moralement. Il a dit la plus grande parole de vérité, et c’est uniquement par celle-ci que l’on peut triompher réellement. Rien de plus inutile et de plus illusoire que la victoire par le mensonge.

[/L. Bertoni./]

[|**Résolutions du Congrès anti-autoritaire international tenu à Saint-Imier le 15 septembre 1872, par les délégués des Fédérations et Sections italiennes, françaises, espagnoles, américaines et jurassiennes**|]

Première résolution

Attitude des Fédérations réunies en Congrès à Saint-Imier, en présence des résolutions du Congrès de la Haye et du Conseil général.

Considérant que l’autonomie et l’indépendance des fédérations et sections ouvrières sont la première condition de l’émancipation des travailleurs ;

Que tout pouvoir législatif et réglementaire accordé aux Congrès serait une négation flagrante de cette autonomie et de cette liberté ;

Le Congrès dénie en principe le droit législatif de tous les Congrès, soit généraux, soit régionaux, ne leur reconnaissant d’autre mission que celle de mettre en présence les aspirations, besoins et idées du prolétariat des différentes localités ou pays, afin que leur harmonisation et leur unification s’y opèrent autant que possible ; mais dans aucun cas la majorité d’un Congrès quelconque ne pourra imposer ses résolutions à la minorité.

Considérant d’autre part, que l’institution d’un Conseil général dans l’internationale est, par sa nature même et fatalement, poussée à devenir une violation permanente de

cette liberté qui doit être la base fondamentale de notre grande Association ;

Considérant que les actes du Conseil général de Londres qui vient d'être dissous, pendant ces trois dernières années, sont la preuve vivante du vice inhérent à cette institution ;

Que, pour augmenter sa puissance d'abord très minime, il a eu recours aux intrigues, aux mensonges, aux calomnies les plus infâmes pour tenter de salir tous ceux qui ont osé le combattre ;

Que, pour arriver à l'accomplissement final de ses vues, il a préparé de longue main le Congrès de la Haye, dont la majorité, artificiellement organisée, n'a évidemment eu d'autre but que de faire triompher dans l'Internationale la domination d'un parti autoritaire, et que, pour atteindre ce but elle n'a pas craint de fouler aux pieds toute décence et toute justice ;

Qu'un tel Congrès ne peut pas être l'expression du prolétariat des pays qui s'y sont fait représenter ;

Le Congrès des délégués des fédérations espagnole, italienne, jurassienne, américaine et française, réuni à Saint-Imier, déclare :

Repousser absolument toutes les résolutions du Congrès de la Haye, ne reconnaissant en aucune façon les pouvoirs du nouveau Conseil général nommé par lui, et pour sauvegarder leurs fédérations respectives contre les prétentions gouvernementales de ce Conseil général, aussi bien que pour sauver et fortifier davantage l'unité de l'Internationale, les délégués ont jetés les bases d'un projet de pacte de solidarité entre ces fédérations.

Deuxième résolution

Pacte d'amitié, de solidarité et de défense mutuelle entre les Fédérations libres.

Considérant que la grande unité de l'Internationale est fondée non sur l'organisation artificielle et toujours malfaisante d'un pouvoir centralisateur quelconque, mais sur l'identité réelle des intérêts et des aspirations du prolétariat de tous les pays, d'un côté, et de l'autre sur la Fédération spontanée et absolument libre des Fédérations et des Sections libres de tous les pays ;

Considérant qu'au sein de l'Internationale il y a aujourd'hui une tendance, ouvertement manifestée au Congrès de la Haye par le parti autoritaire qui est celui du communisme allemand, à substituer sa domination et le pouvoir de ses chefs au libre développement et à cette organisation spontanée et libre du prolétariat ;

Considérant que la majorité du Congrès de la Haye a cyniquement sacrifié aux vues ambitieuses de ce parti et des ses chefs, tous les principes de l'Internationale, et que le nouveau Conseil général, nommé par elle et investi de pouvoirs encore plus grands que ceux qu'il avait voulu s'arroger au moyen de la Conférence de Londres, menace de détruire cette unité de l'Internationale par ses attentats contre sa liberté ;

Les délégués des Fédérations et Sections espagnoles, italiennes, jurassiennes, françaises et américaines réunis à ce congrès, ont conclu au nom de ces Fédérations et Sections et sauf leur acceptation et confirmation définitives, le pacte d'amitié, de solidarité et de défense mutuelle suivant :

1° Les Fédérations et Sections espagnoles italiennes, françaises, jurassiennes, américaines, et toutes celles qui voudront adhérer à ce pacte auront entre elles des communications et une correspondance régulière et directe tout à fait indépendantes d'un contrôle gouvernemental quelconque.

2° Lorsqu’une de ces Fédérations ou Sections se trouvera attaquée dans sa liberté soit par la majorité d’un Congrès général, soit pas le gouvernement ou Conseil général créé par cette majorité, toutes les autres Fédérations et Sections se proclameront absolument solidaires avec elle.

3° Ils proclament hautement que la conclusion de ce pacte a pour but principal le salut de cette grande unité de l’Internationale, que l’ambition du parti autoritaire a mise en danger.

Troisième résolution

Nature de l’action politique du prolétariat.

Considérant :

Que vouloir imposer au prolétariat une ligne de conduite ou un programme politique uniforme, comme la voie unique qui puisse le conduire à son émancipation sociale, est une prétention aussi absurde que réactionnaire ;

Que nul n’a le droit de priver les fédérations et sections autonomes du droit incontestable de déterminer elles-mêmes et de suivre la ligne de conduite politique qu’elles croiront la meilleure, et que toute tentative semblable nous conduirait fatalement au plus révoltant dogmatisme ;

Que les aspirations du prolétariat ne peuvent avoir d’autre objet que l’établissement d’une organisation et d’une fédération économiques absolument libres, fondées sur le travail et l’égalité de tous et absolument indépendantes de tout gouvernement politique, et que cette organisation et cette fédération ne peuvent être que le résultat de l’action spontanée du prolétariat lui-même, des corps de métier et des communes autonomes ;

Considérant que toute organisation politique ne peut rien être

que l’organisation de la domination au profit des classes et au détriment des masses, et que le prolétariat s’il voulait s’emparer du pouvoir politique deviendrait lui-même une classe dominante et exploitante ;

Le Congrès réuni à Saint-Imier déclare :

1° Que la destruction de tout pouvoir politique est le premier devoir du prolétariat ;

2° Que toute organisation d’un pouvoir politique soi-disant provisoire et révolutionnaire pour amener cette destruction ne peut être qu’une tromperie de plus et serait aussi dangereuse pour le prolétariat que tous les gouvernements existant aujourd’hui ;

3° Que repoussant tout compromis pour arriver à l’accomplissement de la Révolution sociale, les prolétaires de tous les pays doivent établir, en dehors de toute politique bourgeoise, la solidarité de l’action révolutionnaire.

Quatrième résolution

Organisation de la résistance du travail.

Statistique.

La liberté et le travail sont la base de la morale, de la force, de la vie et de la richesse de l’avenir. Mais le travail, s’il n’est pas librement organisé, devient oppressif et improductif pour le travailleur ; et c’est pour cela que l’organisation du travail est la condition indispensable de la véritable et complète émancipation de l’ouvrier.

Cependant le travail ne peut s’exercer librement sans la possession des matières premières et de tout le capital social, et ne peut s’organiser si l’ouvrier, s’émancipant de la tyrannie politique et économique, ne conquiert le droit de

se développer complètement dans toutes ses facultés. Tout État, c'est-à-dire tout gouvernement et toute administration des masses populaires, de haut en bas, étant nécessairement fondé sur la bureaucratie, sur les armées, sur l'espionnage, sur le clergé, ne pourra jamais établir la société organisée sur le travail et sur la justice, puisque par la nature même de son organisme il est poussé fatalement à opprimer celui-là et à nier celle-ci.

Suivant nous, l'ouvrier ne pourra jamais s'émanciper de l'oppression séculaire, si à ce corps absorbant et démoralisateur il ne substitue la libre fédération de tous les groupes producteurs fondée sur la solidarité et sur l'égalité.

En effet, en plusieurs endroits déjà on a tenté d'organiser le travail pour améliorer la condition du prolétariat, mais la moindre amélioration a bientôt été absorbée par la classe privilégiée qui tente continuellement, sans frein et sans limite, d'exploiter la classe ouvrière. Cependant l'avantage de cette organisation est tel que, même dans l'état actuel des choses on ne saurait y renoncer. Elle fait fraterniser toujours davantage le prolétariat dans la communauté des intérêts, elle l'exerce à la vie collective, elle le prépare pour la lutte suprême. Bien plus, l'organisation libre et spontanée du travail étant celle qui doit se substituer à l'organisme privilégié et autoritaire de l'État politique, sera, une fois établie, la garantie permanente du maintien de l'organisme économique contre l'organisme politique.

Par conséquent, laissant à la pratique de la Révolution sociale les détails de l'organisation positive, nous entendons organiser et solidariser la résistance sur une large échelle. La grève est pour nous un moyen précieux de lutte, mais nous ne nous faisons aucune illusion sur ses résultats économiques. Nous l'acceptons comme un produit de l'antagonisme entre le Travail et le Capital, ayant nécessairement pour conséquence de rendre les ouvriers de plus en plus conscients de l'abîme qui existe entre la Bourgeoisie et le Prolétariat, de

fortifier l’organisation des travailleurs, et de préparer, par le fait des simples luttes économiques, le Prolétariat à la grande lutte révolutionnaire et définitive qui, détruisant tout privilège et toute distinction de classe, donnera à l’ouvrier le droit de jouir du produit intégral de son travail, et par là les moyens de développer dans la collectivité toute sa force intellectuelle, matérielle et morale.

La Commission propose au Congrès de nommer une commission qui devra présenter au prochain Congrès un projet d’organisation universelle de la résistance, et des tableaux complets de la statistique du travail dans lesquels cette lutte puisera de la lumière. Elle recommande l’organisation espagnole comme la meilleure jusqu’à ce jour.

Résolution Finale

Le Congrès propose d’envoyer copie de toutes les résolutions du Congrès, et du *Pacte d’amitié, de solidarité et de défense mutuelle*, à toutes les fédérations ouvrières du monde, et de s’entendre avec elles sur les questions qui sont d’intérêt général pour toutes les fédérations libres.

Le Congrès invite toutes les fédérations qui ont conclu entre elles ce pacte d’amitié, de solidarité et de défense mutuelle, à se concerter immédiatement avec toutes les fédérations ou sections qui voudront accepter ce pacte, pour déterminer la nature et l’époque de leur Congrès international, en exprimant le désir qu’il ne se réunisse pas plus tard que dans six mois.

Une commission, prise dans la fédération italienne, est chargée de présenter au prochain Congrès un projet d’organisation universelle de la résistance et un plan général de statistique.

Enfin, le compagnon Adhémar Schwitzguébel, secrétaire du Comité fédéral jurassien, a reçu la mission de signer tous les

actes du Congrès, et d’en envoyer copie aux diverses fédérations.

[/*Pour copie conforme,*

Au nom et aux ordres du Congrès :

Adhémar Schwitzguébel./]